

PDU

2015-2025

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS



Toulon Provence Méditerranée

Ensemble, vers une nouvelle mobilité



Projet approuvé le 16 décembre 2016

① RESUME NON TECHNIQUE

② DIAGNOSTIC

③ PLAN D'ACTION

④ COMPTE DE DÉPLACEMENTS

⑤ EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

⑥ ANNEXE ACCESSIBILITE

Evaluations financières et programmation du Plan d'Actions

La synthèse des évaluations financières du plan d'actions du PDU est la suivante :

Plan de Déplacements Urbains de Toulon Provence Méditerranée

Evaluation en M€	Montant Global	Période	
		2016-2020	2021-2025
Orientation 1 : Une offre TC globale performante et concurrentielle à la voiture	1 252,75	547,25	705,50
Améliorer la réponse du réseau urbain aux besoins quotidiens des habitants de l'agglomération et des visiteurs	778,00	356,00	422,00
Optimiser et renforcer les réseaux de transports interurbains	385,00	155,00	230,00
Améliorer les interfaces entre les offres de transports	89,75	36,25	53,50
Orientation 2 : Un nouveau partage de la voirie et une circulation automobile maîtrisée	606,50	283,50	323,00
Repenser et apaiser la voirie par des aménagements multimodaux	565,50	265,50	300,00
Faire du stationnement un levier pour la maîtrise de l'automobile, le report modal et le partage de l'espace public	25,00	7,50	17,50
Améliorer la gestion des flux de marchandises	16,00	10,50	5,50
Orientation 3 : Un territoire favorable aux modes actifs et au déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR)	67,50	37,25	30,25
Encourager l'usage du vélo en toute sécurité	39,50	19,75	19,75
Apaiser la circulation dans les centralités urbaines et valoriser les modes actifs	11,50	6,00	5,50
Améliorer les conditions de déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	16,50	11,50	5,00
Orientation 4 : Une culture de la mobilité durable et un autre usage de la voiture affirmé	151,00	83,00	68,00
Encourager les nouvelles formes de mobilité et les pratiques de mutualisation	3,50	2,25	1,25
Accompagner la transition énergétique pour une circulation propre	143,00	76,75	66,25
Communiquer auprès du public pour changer les habitudes	4,00	3,75	0,25
Renforcer la cohérence urbanisme – déplacements	0,50	0,25	0,25
Orientation 5 : Une mobilité repensée en période estivale et vers les grandes portes d'entrées maritimes et aérienne	50,50	18,50	32,00
Assurer une meilleure desserte du port de Toulon et de l'aéroport international Toulon-Hyères	30,00	10,00	20,00
Proposer une offre de transport adaptée à l'activité touristique du territoire	20,50	8,50	12,00

Total du PDU 2015-2025

2 128,25

969,50

1 158,75

Orientation 2 : Un nouveau partage de la voirie et une circulation automobile maîtrisée

Evaluation en M€	Montant Global	Période	
		2016-2020	2021-2025
		2.1 Repenser et apaiser la voirie par des aménagements multimodaux	565,50
Action 15 Hiérarchiser le réseau routier et y associer des principes d'aménagements	0,50	0,50	0,00
Action 16 Mettre en place un plan de modération des vitesses de circulation (cf. action 15)	0,00	0,00	0,00
Action 17 Finaliser l'aménagement du réseau autoroutier	345,00	155,00	190,00
Action 18 Compléter le maillage viaire primaire de l'agglomération	190,00	95,00	95,00
Action 19 Apaiser les centres villes par la mise en place de nouveaux plans de circulations et le réaménagement des grands axes urbains	30,00	15,00	15,00
2.2 Faire du stationnement un levier pour la maîtrise de l'automobile, le report modal et le partage de l'espace public	25,00	7,50	17,50
Action 20 Poursuivre et améliorer le maillage de l'agglomération en parking-relais	20,00	5,00	15,00
Action 21 Limiter le stationnement aux abords des sites bien desservis par les TC	1,00	0,50	0,50
Action 22 Définir une organisation et une tarification stratégique du stationnement qui optimise l'usage de l'offre	3,00	1,50	1,50
Action 23 Organiser le stationnement des deux roues motorisés	1,00	0,50	0,50
2.3 Améliorer la gestion des flux de marchandises	16,00	10,50	5,50
Action 24 Améliorer la gestion et l'organisation de la logistique urbaine dans les centralités	1,00	0,50	0,50
Action 25 Améliorer l'accueil des poids lourds à Brégaillon et dans les zones d'activités	15,00	10,00	5,00
Total Orientation 2	606,50	283,50	323,00

Europe	Etat	ADEME	Région PACA	Département du VAR	TPM	Communes	EPCI voisins	SCoT	Autorités Portuaires	Aéroport	Délégués	Redif	SNCF	ESCOTA	Base Navale	Gestionnaires de Parcs	Acteurs économiques	Acteurs touristiques	PNPC
x				X	X	X									x				
x	x		x	x	X	X									x				
x	X			X	X	X	x	x							X				
x	x			X	X	X													
x	x			x	x	X													
x	x		x	x	X	X													
x	x		x	x	X	X													
x	x		x	x	X	X	x	x	X										
x	x		x	x	X	X	x	x	X						x				
x	x		x	x	X	X	x	x	X						x				

Orientation 3 : Un territoire favorable aux modes actifs et aux déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR)

Evaluation en M€	Montant Global	Période	
		2016-2020	2021-2025
3.1 Encourager l'usage du vélo en toute sécurité	39,50	19,75	19,75
Action 26 Développer un réseau d'itinéraires cyclables « du quotidien »	35,00	17,50	17,50
Action 27 Développer les outils complémentaires d'aménagement pour renforcer la sécurité des cyclistes (cf. action 26)	0,00	0,00	0,00
Action 28 Développer le stationnement cyclable	3,00	1,50	1,50
Action 29 Poursuivre les aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique et soutenir les initiatives locales en faveur du vélo	1,50	0,75	0,75
3.2 Apaiser la circulation dans les centralités urbaines et valoriser les modes actifs	11,50	6,00	5,50
Action 30 Développer les zones de circulation apaisée et proposer des parcours de qualité	10,00	5,00	5,00
Action 31 Améliorer la lisibilité des parcours piétons et cyclables	1,50	1,00	0,50
3.3 Améliorer les conditions de déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	16,50	11,50	5,00
Action 32 Poursuivre la mise en accessibilité des réseaux de transports en commun par la mise en œuvre des Ad'AP	15,00	10,00	5,00
Action 33 Elaborer et mettre en œuvre les Plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)	1,50	1,50	0,00
Total Orientation 3	67,50	37,25	30,25

Europe	Etat	ADEME	Région PACA	Département du VAR	TPM	Communes	EPCI voisins	SCoT	Autorités Portuaires	Aéroport	Délégués	Redif	SNCF	ESCOTA	Base Navale	Gestionnaires de Parcs	Acteurs économiques	Acteurs touristiques	PNPC
x	x		x	x	x	x													
			x	x	x	x													
x	x		x		x	x													
					x	x													
x	x		x	x	x	x													
x	x		x	x	x	x													

Orientation 4 : Une culture de la mobilité durable et un autre usage de la voiture affirmé

Evaluation en M€	Montant Global	Période																					
		2016-2020	2021-2025	Europe	Etat	ADEME	Région PACA	Département du VAR	TPM	Communes	EPCI voisins	SCoT	Autorités Portuaires	Aéroport	Délégués	Redif	SNCF	ESCOTA	Base Navale	Gestionnaires de Parcs	Acteurs économiques	Acteurs touristiques	PNPC
4.1 Encourager les nouvelles formes de mobilité et les pratiques de mutualisation	3,50	2,25	1,25																				
Action 34 Promouvoir et encourager le covoiturage	3,00	2,00	1,00	x	x	x	x	x	x	x	x												
Action 35 Soutenir et étudier les dispositifs innovants	0,50	0,25	0,25	x	x	x	x		x	x													
4.2 Accompagner la transition énergétique pour une circulation propre	143,00	76,75	66,25																				
Action 36 Déployer des stations de recharge pour les véhicules électriques	1,50	1,00	0,50	x	x	x	x		x	x													
Action 37 Poursuivre le renouvellement de la flotte du matériel roulant et navigant du Réseau Mistral	140,00	75,00	65,00	x	x	x	x	x	x						x								
Action 38 Poursuivre et encourager le renouvellement de la flotte de véhicules légers des collectivités	1,50	0,75	0,75	x	x	x	x	x	x	x													
4.3 Communiquer auprès du public pour changer les habitudes	4,00	3,75	0,25																				
Action 39 Créer une « Maison de la mobilité » pour promouvoir les mobilités alternatives	0,50	0,50	0,00	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 40 Développer une plateforme d'informations dynamique sur l'offre en mobilité du territoire	3,00	3,00	0,00	x	x	x	x	x	x					x	x		x	x			x		
Action 41 Inciter et soutenir la réalisation de plans de mobilités	0,50	0,25	0,25	x	x	x	x		x	x				x								x	
4.4 Renforcer la cohérence urbanisme – déplacements	0,25	0,25	0,00																				
Action 42 Elaborer une stratégie de développement autour des axes de transport	0,25	0,25	0,00						x	x		x											
Total Orientation 4	150,75	83,00	67,75																				

Orientation 5 : Une mobilité repensée en période estivale et vers les grandes portes d'entrées maritimes et aérienne

Evaluation en M€	Montant Global	Période	
		2016-2020	2021-2025
5.1 Assurer une meilleure desserte du port de Toulon et de l'aéroport international Toulon-Hyères	30,00	10,00	20,00
Action 43 Améliorer l'accueil des passagers des ferries et des croisières	30,00	10,00	20,00
Action 44 Améliorer la desserte de l'aéroport international Toulon-Hyères (cf. action 1)	0,00	0,00	0,00
5.2 Proposer une offre de transport adaptée à l'activité touristique du territoire	20,50	8,50	12,00
Action 45 Repenser les accès et la circulation sur la presqu'île de Giens et sur les îles d'Or	20,00	8,00	12,00
Action 46 Elaborer un plan de déplacements touristiques à l'échelle de l'agglomération	0,50	0,50	0,00
Total Orientation 5	50,50	18,50	32,00

Europe	Etat	ADEME	Région PACA	Département du VAR	TPM	Communes	EPCI voisins	SCoT	Autorités Portuaires	Aéroport	Délégués	Redif	SNCF	ESCOTA	Base Navale	Gestionnaires de Parcs	Acteurs économiques	Acteurs touristiques	PNPC	
x	x		x	x	x	x			X		x		x						x	
x	x		x	x	x	x				X	x		x						x	
x	X		x	x	X	X	x	x	x	x	x		x						x	x
x	x		x	x	X	x	x	x	x	x	x	x	x						x	x

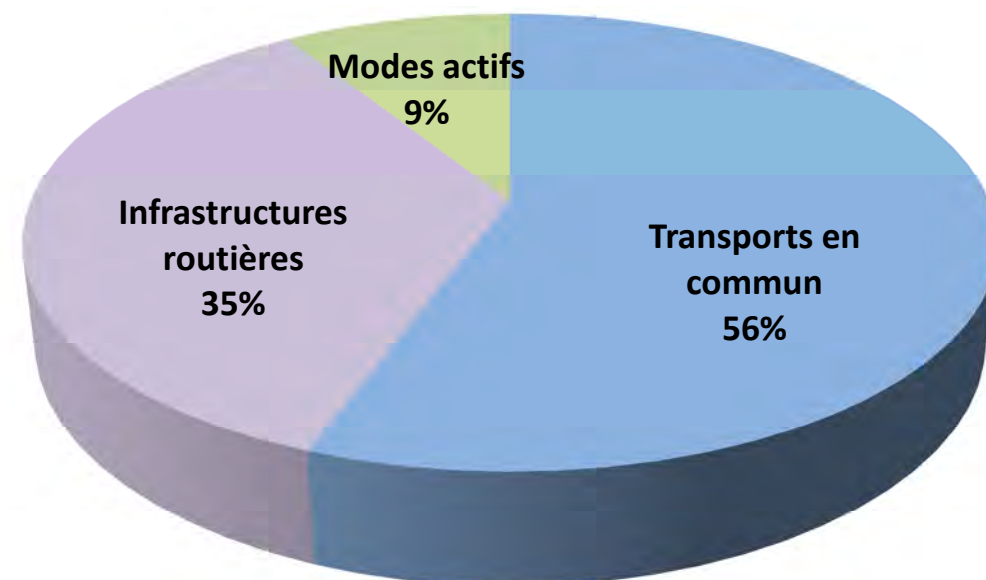
Modalités de financement du plan de déplacements urbains

Le budget d'investissement des actions inscrites au PDU est de l'ordre de 1,25 milliards d'euros sur 10 ans ; ce budget se décompose en environ 52% consacrés aux modes de transports collectifs, 39% aux infrastructures routières, et 9% aux modes actifs.

Il faut noter que qu'une part importante du budget consacré aux infrastructures routières (345M€ soit environ 70%) est consacrée à l'élargissement de l'A57, projet de mise à 2x3 voies avec bande d'arrêt d'urgence circulaire par les transports en commun. Ce projet est donc à mettre pour partie au bénéfice des transports en commun : 15% sont donc affectés au développement des axes de transports de l'agglomération, soit environ 50M€.

Il résulte une répartition « nette » illustrée sur le graphique suivant, qui montre l'effort très important consacré au développement des transports collectifs : 56% du budget du PDU.

Répartition du budget des actions du PDU

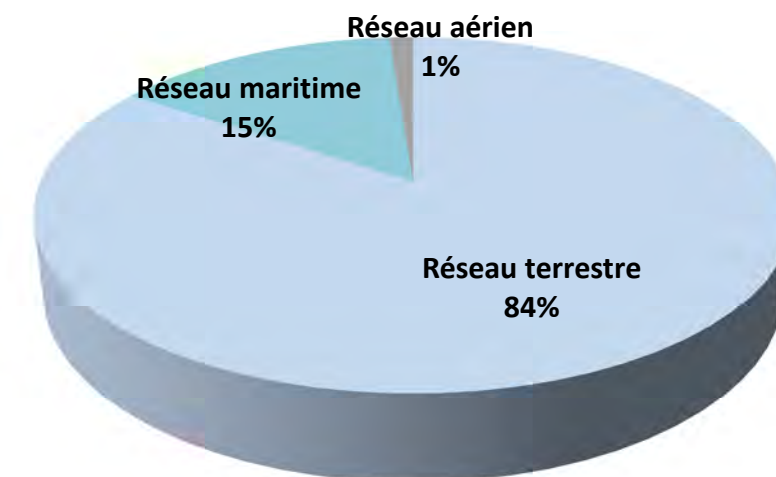


Le financement de ces investissements sera assuré pour partie par le soutien de l'Europe, de l'Etat, des collectivités locales dans le cadre de conventions spécifiques (Contrat de Développement conclu avec la Région PACA, Contrat de Territoire avec le Département du Var) et plus globalement par tous les acteurs contributifs de la mobilité sur le territoire. Le recours à l'emprunt se fera au cas par cas dans une moindre mesure.

Il convient par ailleurs de prendre en compte les coûts d'exploitation des réseaux de transports collectifs. Les charges annuelles consacrées à l'exploitation des transports dont TPM a la compétence sont évaluées à 83M€ en moyenne sur la durée du Plan de Déplacements Urbains. Elles se répartissent comme suit :

- Réseau Mistral terrestre : 70M€/an moyen
- Réseau Mistral Maritime : 12M€/an moyen
- Téléphérique : 1M€/an moyen

Dépenses annuelles des réseaux de transports



Elles sont couvertes par différentes ressources :

- Les recettes de trafic : 27M€/an
- Le versement transport : 33M€/an
- Les dotations et participations : 23M€/an

Le financement des réseaux de transports interurbains se fait à hauteur de 20M€/an qui se décompose au niveau départemental avec l'actuel réseau VARLIB à hauteur de 8M€/an et au niveau régional avec les TER et LER à hauteur de 12M€/an.

Enfin, les coûts d'entretien et de remise en état des infrastructures viaires sur le territoire de TPM est évalué pour l'ensemble des collectivités à 120M€ sur les 10 ans du PDU, 20M€ étant dévolus aux infrastructures cyclables.



Ensemble, vers une nouvelle mobilité

Pôle Technique
Direction des Transports et des Déplacements
Hôtel de la Communauté d'Agglomération
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00 - Fax : 04 94 93 83 83

